PUBLIÉ LE 08/12/2025

Décision DG n°2025-89 portant désignation d’inspecteurs de l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’ANSM,

Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

Vu la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1er : Sont désignés en qualité d’inspecteurs de l’ANSM :

- Madame Flore BERTIN, Ingénieure en biotechnologie,
- Monsieur Antoine DIEBOLD, Docteur en Pharmacie,
- Madame Anne-Céline ESCHALIER, Titulaire d’un Master 2 en Sciences, Technologies, Santé,
- Madame Stéphany PONG, Docteure en Pharmacie.

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’ANSM.

Fait le 5 décembre 2025

Catherine PAUGAM-BURTZ
Directrice générale